



Les Amis Cyclos Membrollais

CLUB SPORTIF MEMBROLLAIS CYCLOTOURISME



FFCT Fédération Française de cyclotourisme
Salle omnisports
Rue de la Choisille
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
France

Président : Patrick GRANDSERRE
9, Rue Georges Guynemer
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
Tél : 06 78 74 03 90
Courriel : grandserre.patrick@orange.fr
Site : www.acmembrollais.fr

Secrétaire : Gilles BENARD
8 Rue du Moulin Moreau
37390 CHARENTILLY
Tél : 06 85 50 02 65
Courriel : gill.benard@gmail.com

Bonjour,

Voici le résumé de la réunion du 2 février 2015

- Nous sommes ce soir 30 personnes à assister à la réunion mensuelle.

Inscriptions :

Nous avons un nouvel adhérent, Thierry Tessier. Nous serons désormais 65 adhérents : 46 h et 19 f, soit 29% de féminines, en comptant les quelques inscriptions en cours.

Certificats médicaux et tests d'effort :

Brigitte résume la situation concernant les certificats médicaux et les tests d'effort.

La production d'un certificat médical n'est obligatoire que lors de la première prise de licence. La FFCT accepte le renouvellement des licences, sans qu'il soit nécessaire de fournir de nouveaux certificats médicaux.

Toutefois, l'assureur Allianz offre des garanties différentes, selon que le licencié FFCT dispose ou non d'un certificat médical (valide) et d'un test d'effort (valide).

En effet, en cas de décès accidentel d'origine cardio-vasculaire ou vasculo-cérébral/AVC, l'assureur garantit le versement d'un capital de :

- 2.500 € en l'absence de certificat médical valide et de test d'effort valide
- 7.500 € en présence d'un certificat médical valide ou d'un test d'effort valide
- 15.000 € en présence d'un certificat médical valide et d'un test d'effort valide

Pour être valide, le certificat médical doit avoir été établi au plus tard dans les 4 mois qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours.

Pour être valide, le test d'effort doit avoir été réalisé au plus tard dans les 2 ans qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours.

En résumé, faire établir chaque année un certificat médical et un test d'effort tous les 2 ans garantit aux ayants droits une meilleure prestation en cas de décès d'origine cardiaque ou par AVC.

Une précision importante : le certificat doit être établi par le médecin traitant qui se prononce sur l'absence de contre-indication. Un certificat établi par un médecin spécialiste qui ne se prononce que sur sa spécialité ne peut pas être pris en compte.

Sorties officielles du club avec les non-licenciés :

Il existe 4 sorties hebdomadaires club le mercredi, vendredi, samedi et dimanche. Faire attention aux horaires et parcours quand certains licenciés sortent avec des non licenciés pendant les horaires des sorties club !

Trombinoscope:

Un trombinoscope temporaire est en ligne, le trombinoscope définitif sera disponible mi-février quand les inscriptions seront toutes validées.

Réunion Codep le 10 janvier:

Présence de Jean Paul, Patrick D, Françoise et Gérard B, et Gilles. Voici le résumé :

- Concentration de printemps:
1er dimanche de mars, ni fléchage, ni droit d'inscription, ni carte de route. 6 lieux de rendez-vous: Pour nous, Cinq mars la pile (Fondettes, Luynes, La Membrolle, St Paterne)
- 15 ème tour d'Indre et Loire, Chinon Amboise Chinon les 19 et 20 septembre
- Ronde des BPF, Départ Veigné, étape du soir à Avoine les 20 et 21 juin
- Concours photo 2015 : Thème: "Les ponts et le cyclotourisme" format Portrait
- Formation Codep à la maison des sports
animateurs: 14 et 21 mars
logiciel psgi: février
fléchage: fin janvier
mécanique: 18 avril
- La parole aux Clubs:
Semaine fédérale (Saint Paterne)
2015 : Albi
2016 : Dijon
2017 : Mortagne au Perche
Brevets Cyclo montagnards (La Membrolle, par Patrick D)
Randonnée Mer Montagne (Monnaie)
Brevet des 4 vents (UCT)
Randonnée permanente (Veigné)
Voyage itinérant (Cinq Mars la Pile)

Réunion CSM le 12 janvier:

Changement de Présidence au CSM. Nouveau Président Patrice Poty

AG de la FFCT de décembre 2014:

4 personnes : Christine, Françoise, Monique et Germain ont participé. Réception d'un chèque de 164 euros. Mail de remerciement envoyé à M. Schoos (président sortant de l'UCT)

Nouvelle tenue:

Nouvelle tenue cette semaine. Réunion de distribution au plus tôt. Ce sont dorénavant Christine et Thierry qui prendront en charge tout ce qui a trait à l'habillement. Allez vers eux pour commander.

Sorties de janvier :

Dodécaudax des Roys 10 janvier : 21 participants.

Prochaines sorties :

Samedi 7 février : Dodécaudax entre Tatin et Brocard au départ de la gare de Blois.

Samedi 28 février : Suite à la concentration de printemps du lendemain, nous ferons le samedi après midi, les 2 parcours initialement prévus du dimanche.

Dimanche 1^{er} mars : Concentration de printemps à Cinq Mars la Pile.

Sortie Cyfac : Certainement le 7 juin.

Sortie 24 heures du Mans : 22 et 23 août 2015 : **Dernière relance : les personnes intéressées doivent le dire avant la fin du mois.**

Brevets montagnards : deux personnes de plus pour les Alpes soit 12 personnes.

Ronde des BPF 20 et 21 juin : pour l'instant une personne inscrite (Brigitte) et trois potentielles.

Cambrils : départ en car avec Luynes

Etape du Tour de France 19 juillet : Henri et Daniel

Ragny : un message a été transmis aux participants. Information et versement 75 euros par personne.

Organisation d'une sortie déplacée en 2015

Organisation d'une mer-montagne en 2016

Organisation d'une traversée des Pyrénées en 2016

Horaire :

Sortie du dimanche à 8h30 à partir du 1^{er} mars.

Merci à Christine pour les crêpes de la Chandeleur

- Prochaine réunion le 2 mars.

Amicalement

Patrick

Gilles